

## Saison 2023-2024

Le présent code d'éthique a pour but de favoriser la pratique du patinage de vitesse, dans un environnement sain et propice au développement personnel de chaque individu, tant sur la glace qu'en dehors de la glace.

Il dirige les rapports entre les intervenants impliqués dans la pratique de ce sport et il permet au conseil d'administration du CPV Longueuil d'appliquer uniformément et objectivement des normes de conduite pour l'ensemble des intervenants et de sanctionner les comportements répréhensibles, s'il y a lieu.

Les patineurs, leurs parents, les entraîneurs et les administrateurs du CPV Longueuil ont la responsabilité de veiller au respect du présent code.

1. **Les parents** du CPV Longueuil sont des collaborateurs importants à l'utilisation du patinage de vitesse comme moyen d'éducation et d'expression. Afin que mon enfant en retire des effets bénéfiques, **en tant que parent** :
  - J'ai une bonne conduite et j'utilise un langage respectueux dans mes communications.
  - J'évite la discrimination, le dénigrement et la violence sous toutes leurs formes.
  - Je considère la victoire comme un des plaisirs de ce sport, je dédramatise la défaite et reconnaît les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
  - Je reconnais les bonnes performances de mon enfant comme celles des autres patineurs de mon club et des autres clubs.
  - Je respecte les décisions des arbitres et autres bénévoles qui organisent les compétitions (seul l'entraîneur peut intervenir auprès des arbitres en compétition).
  - J'aide à la pose et l'enlèvement des matelas si ma condition physique le permet et je m'occupe de la préparation de mon jeune (si nécessaire) pendant que la Zamboni est sur la glace.
  - Je participe aux activités de financement.
  - Je respecte les administrateurs qui s'impliquent bénévolement et je comprends qu'ils cherchent à favoriser la bonne marche et le développement du club dans l'intérêt général de ses membres.
  - Je fais les démarches auprès du Conseil d'administration pour toutes situations me causant préjudice ou pouvant affecter la bonne marche du club.
  - J'inculque à mon enfant de valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté.
  - J'assure une présence assidue et la ponctualité de mon enfant aux entraînements.
  
2. **Les patineurs** sont inscrits au club afin de pratiquer un sport qu'ils aiment et dans lequel ils désirent se développer. **En tant que patineur** du CPV Longueuil, je dois :
  - Démontrer une présence assidue et de la ponctualité aux entraînements.
  - Avoir tout mon équipement en bon état à chaque entraînement.
  - Écouter attentivement les consignes de l'entraîneur.
  - Adopter un bon comportement et une attitude positive en tout temps.
  - Ne pas tolérer ni encourager la violence physique ou psychologique envers les autres.
  - Vouloir m'améliorer et comprendre que le dépassement personnel est plus important que le résultat.
  - Fournir un effort continu dans les entraînements.

- Respecter les décisions des arbitres et autres bénévoles qui organisent les compétitions (seul l'entraîneur peut intervenir auprès des arbitres en compétition).
- Comprendre que patiner au club est un privilège et que le non-respect des règles peut entraîner les sanctions suivantes:
  1. Avertissement verbal
  2. Mot aux parents
  3. Réflexion et retrait (entraînement et / ou compétition)
  4. Suspension 1 semaine
  5. Retrait du club

**3. Les entraîneurs** jouent un rôle clé dans le développement personnel et sportif des jeunes. La relation privilégiée qui se développe permet aux entraîneurs d'influencer positivement les athlètes. **En tant qu'entraîneur :**

- Je mets le bien-être émotionnel et physique de l'athlète au-delà du désir de gagner.
- Je sensibilise les patineurs à l'esprit sportif, j'encourage et je valorise de tels comportements.
- J'ai comme préoccupation principale le bien-être du patineur.
- Je communique régulièrement respectueusement avec eux et leurs parents.
- Je suis ponctuel aux entraînements.
- J'ai conscience de l'influence que je peux exercer sur les jeunes et je m'engage à ne jamais abuser de leur confiance ou du pouvoir de mon poste au club.
- Je me garde de faire des promesses aux patineurs ou aux parents en me limitant à discuter des progrès individuels des athlètes.
- Je n'accepte aucune pression des patineurs ou des parents.

### ACCEPTATION

L'acceptation de ce document est une condition obligatoire pour que le CPV Longueuil procède à l'inscription du patineur.

Nom du parent / tuteur et signature : \_\_\_\_\_

Nom du (des) patineur(s) et signature(s) : \_\_\_\_\_

Nom de l'entraîneur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

Le code d'éthique est déposé sur le site du club au : [cpvlongueuil.com](http://cpvlongueuil.com)